

Monsieur le sénateur Philippe BAS,
Conseiller départemental de la Manche,
Conseiller municipal de SAINT POIS.

Prix Poubelle 2023

Monsieur le sénateur,

Chaque année, l'Association Manche-Nature décerne le prix Coccinelle à une collectivité, à des personnes qui par leurs actions s'engagent pour défendre la nature. Elle remet également le prix Poubelle à une personnalité qui à l'encontre, participe à amplifier les déséquilibres que subit l'environnement. Cette année, le prix Poubelle vous est attribué au regard de vos prises de position et des propositions de loi que vous avez défendues tout au long de votre carrière, que ce soit en tant que parlementaire ou d'élu local.

C'est notre Assemblée Générale qui en avril 2023 vous a accordé cet honneur pour avoir **« systématiquement œuvré pour détricoter les lois visant à protéger l'environnement »**.

Le 2 septembre 2002, le président Jacques CHIRAC déclarait à la tribune du sommet de la terre à JOHANNESBURG *« la maison brûle et nous regardons ailleurs. La nature, mutilée, surexploitée, ne parvient plus à se reconstituer et nous refusons de l'admettre »*. Il identifiait cinq chantiers pour l'action écologique, le premier étant le réchauffement climatique, le second l'éradication de la pauvreté, le troisième la protection de la diversité biologique, le quatrième la sobriété nécessaire quant aux modes de production et de consommation et le cinquième visant la nécessité d'humaniser et maîtriser la mondialisation.

À l'époque, vous étiez bien placé pour faire vôtre cette alerte puisque vous étiez secrétaire général de l'Élysée.

Cette déclaration répondait aux avertissements de plus en plus retentissants des scientifiques qui, d'année en année et de COP en COP, dénonçaient la dégradation du climat et de la biodiversité, due à l'activité humaine.

Force est de constater que la situation se détériore encore depuis ce discours retentissant ... et qui n'a pas été suivi d'effets. Pis, un autre de vos mentors, Monsieur SARKOZY, lançait le 6 mars 2010 au salon de l'agriculture *« Je voudrais dire un mot de toutes ces questions sur l'environnement, parce que là aussi, ça commence à bien faire »* enterrant ainsi le vent d'espoir de voir instaurer des mesures de régulation de l'économie afin de protéger le bien commun à la suite du GRENELLE de l'environnement (conclu en octobre 2009).

Vous avez fait vôtre ce recul annoncé, Monsieur le sénateur. Vous appartenez au camp des climatosceptiques. À maintes reprises vous êtes intervenu pour faire régresser le cadre législatif de protection du climat et de la biodiversité, déjà bien insuffisant.

Ainsi vous avez été à la tête des parlementaires qui ont tenté de détricoter la Loi Littoral au vu d'intérêts de particuliers ou de promoteurs dont la volonté est de bétonner ces espaces naturels.

En 2013 lors d'un débat au sénat, vous vous êtes prononcé pour que le gouvernement entreprenne une *« revue générale des normes qui pèsent sur l'agriculture afin de les alléger »* au grand plaisir des tenants d'une agro-industrie qui a de grandes responsabilités dans le recul du vivant, la pollution des cours d'eau et des territoires, le réchauffement climatique.

Vous vous êtes positionné pour contourner la loi qui vise à atteindre le zéro artificialisation des espaces en 2050.

Vous agissez pour développer encore et encore les projets routiers dans le département alors que ceux-ci contribueront à réduire les espaces agricoles, les zones humides. De plus, ils augmenteront la consommation de sable et de roches, de béton, de bitume et l'artificialisation des sols.

Nous vous informons que, au vu de votre bilan, nous vous décernons le prix Poubelle cette année. Force est de constater que vous pourriez le partager avec nombre d'élus des collectivités locales de la Manche qui, par leurs actions, soutiennent vos initiatives.

Mais, et heureusement, nous notons que d'autres forces émergent parmi ces édiles, plus inquiètes sur les conséquences de leurs décisions pour le climat et la biodiversité. Nous verrons avec la plus grande attention ce qui résultera de ces prises de conscience afin de protéger la biodiversité notamment lors de la présentation des futurs Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux. Rappelons que lors de la COP 15 qui s'est tenue à MONTRÉAL en fin d'année passée, l'engagement a été pris de reconquérir pour la nature 30% des espaces maritimes et terrestres, ce qui est un minimum. Les PLUI devront mettre en musique ces recommandations.

Nous vous souhaitons bonne réflexion afin d'entendre enfin les paroles de Monsieur CHIRAC « *La maison brûle et nous regardons ailleurs* ». Bien évidemment nous émettons le vœu que vous mettiez en actes ce précepte.

Le bureau de l'Association Manche-Nature
à Coutances, septembre 2023